

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 55

présenté par

M. Pancher, M. Acquaviva, M. Colombani, M. El Guerrab, Mme Josso, M. Clément, M. François-Michel Lambert, M. Molac et M. Pupponi

ARTICLE 27

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.